

J'espère que le ministre a pu se pencher sur cette question, car elle touche des milliers et des milliers de familles d'un bout à l'autre du pays. Il n'est peut-être pas en mesure de me donner une réponse immédiatement, mais j'espère qu'il pourra annoncer quelque chose à la Chambre d'ici quelques jours afin que tous les Canadiens aient l'impression d'être traités sur le même pied par le gouvernement. J'espère que le ministre prendra bonne note de ma question.

M. Evans: Monsieur le président, je profite de la présence du ministre pour parler de certains points du plan présenté hier par le ministre qui m'ennuient et me laissent perplexe. Il s'agit du document de base intitulé: «Phase initiale proposée d'une stratégie nationale de l'énergie». J'ai un certain nombre de questions à poser à ce propos et au sujet des mesures prises jusqu'ici par le ministre.

Dans sa stratégie globale, le premier ministre a soulevé quatre questions. Au sujet des prix, il a dit qu'il fallait que nous adoptions un prix qui soit suffisamment élevé pour mettre en valeur de nouvelles ressources. Je ne pense pas que quelqu'un puisse vraiment trouver à redire à cette proposition. Nous reconnaissons tous que, pour assurer nos approvisionnements—ce qui est actuellement l'un des aspects primordiaux de la question de l'énergie,—il faut donner à l'industrie, tant publique que privée, la possibilité d'exploiter nos réserves pétrolières. Je demande donc très sérieusement quel est le prix que l'on compte appliquer. J'ai entendu parler de prix dont le gouvernement a parlé. J'ai entendu parler du cours mondial et de la question des coûts de remplacement. J'ai entendu parler du prix composite de Chicago. J'ai entendu parler de 90 ou 95 p. 100 du prix composite de Chicago. Franchement, je ne sais pas très bien quel est exactement le prix qui doit permettre d'atteindre les objectifs d'autonomie énergétique fixés par le gouvernement. Quel est le prix qui permettra de réaliser les économies d'énergie qu'on attend du grand public?

● (1710)

Le ministre et le gouvernement se doivent de répondre à deux questions différentes. Quel prix est-il nécessaire d'imposer; quel prix devons-nous payer à l'industrie, qu'elle soit publique ou privée, pour nous assurer les approvisionnements en question, et cela nous ramène à toute la question du coût de remplacement. Je demanderai bien sincèrement au ministre s'il peut dire à la Chambre, et je dois dire que l'on a soulevé cette question auprès de ses collaborateurs au ministère depuis un bon bout de temps et que l'on attend encore la réponse, de quel prix il s'agit exactement comme coût de remplacement d'un baril de pétrole, par exemple, ou d'un autre millier de pieds cubes de gaz naturel? Combien en coûte-t-il pour extraire du pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca? Combien en coûte-t-il pour extraire le pétrole lourd de la Saskatchewan? Voilà le genre de questions auxquelles il faut répondre avant de parler de politique de prix raisonnable et de déterminer la part qui revient aux producteurs qu'il s'agisse du secteur public ou privé.

Dans le domaine de l'énergie, sous le gouvernement précédent, le comité de recherche et de développement en matière d'énergie, dont je faisais partie, s'est attaché très activement à trouver les moyens d'inciter les consommateurs à économiser l'énergie et à fixer le prix ou les hausses de prix nécessaires pour les persuader d'économiser le combustible existant, d'en réduire la consommation ou de substituer d'autres genres de

combustible relativement moins chers à celui qui nous pose le plus gros problème actuellement, c'est-à-dire le pétrole.

Il n'est pas nécessaire pour le moment d'imposer le cours mondial. Il est bien évident que le prix qui assurera des profits raisonnables aux producteurs n'est pas nécessairement le prix mondial au Canada, car les coûts et les conditions de production sont bien différents ici de ce qu'ils sont probablement partout ailleurs. Ce prix peut très bien être supérieur au prix actuel, mais je n'ai pas vu de chiffres qui me portent à croire que le gouvernement sait clairement à combien s'élèvent ces coûts. Or, s'il n'a pas une idée claire de ce qu'ils sont, comment peut-il prétendre que les sociétés font des profits raisonnables sur les investissements et non pas des bénéfices excessifs?

A mon avis, le ministre doit tout d'abord fournir les chiffres dont je parle concernant ce que l'industrie devra déboursier pour assurer de nouveaux approvisionnements et le juste rendement qu'elle est en droit d'espérer de ses nouveaux investissements.

Il doit ensuite examiner la situation actuelle, alors que l'industrie se refuse à engager des investissements majeurs en dépit des très généreuses incitations fiscales qu'elle trouve chez nous. C'est la population qui fait le plus gros investissement. A propos de la société Dome Petroleum dont nous avons tant entendu parler, le *Calgary Herald* a rapporté que cette société qui exploite des zones au large de nos côtes septentrionales reçoit en incitations l'équivalent de 95 p. 100 environ de ses frais.

Si tel est le cas, nous avons un vrai problème sur les bras. Alors que le gouvernement accorde à la société Dome Petroleum et aux autres sociétés pétrolières des amortissements et des gratifications fiscales considérables, il nous demande de payer leurs produits plus cher de façon à fournir à l'industrie plus de revenus. A mon avis, c'est payer la même marchandise deux fois. Les citoyens du Canada, particulièrement dans les provinces où le pétrole se trouve, sont les propriétaires de ces ressources, et le gouvernement demande en fait à l'industrie de venir extraire ce pétrole en vertu d'un bail à terme ou d'un accord au titre duquel elle peut espérer un rendement satisfaisant. Mais on va plus loin, et le coût réel des forages et de l'extraction du pétrole est payé par le public, par l'entremise de dégrèvements fiscaux, puis on demande au public de payer le prix fort à l'autre bout de la chaîne. Il s'agit sans aucun doute d'une situation très complexe. Mais il faut se poser la question de savoir quel est le taux équitable des bénéfices que touche l'industrie à laquelle on demande de se livrer à la prospection, l'aménagement, l'extraction, la livraison, etc. Je crois que le ministre devrait publier ces chiffres.

D'autre part, nous avons vu, d'après les chiffres qui nous ont été fournis par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources lors de la réunion d'information tenue il y a quelques jours—et pour laquelle je tiens à féliciter de nouveau le ministre et à le remercier, car c'était un excellent exposé—nous avons vu certaines estimations de ce que l'on appelle l'élasticité de la demande, l'élasticité de la demande par rapport au prix. Nous constatons, à notre surprise et contrairement à ce que nous croyions, qu'il semble exister une élasticité assez prononcée de la demande par rapport au prix. En d'autres termes, quand le prix monte, les gens semblent faire de sérieux efforts pour économiser le pétrole et pour réduire leur consommation.